

Règlement grand-ducal du 14 novembre 2020 portant modification du règlement grand-ducal modifié du 23 janvier 2003 portant exécution de la loi du 19 décembre 2002 concernant le Registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises ;

Vu la loi du 1^{er} août 2019 concernant les mutuelles ;

Vu les avis de la Chambre de commerce et de la Chambre des métiers ;

Les avis de la Chambre des salariés, de la Chambre d'agriculture et de la Chambre des fonctionnaires et employés publics ayant été demandés ;

Notre Conseil d'État entendu ;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et de Notre Ministre de la Sécurité sociale et après délibération du Gouvernement en conseil ;

Arrêtons :

Art. 1^{er}.

L'article 11, alinéa 1^{er}, du règlement grand-ducal modifié du 23 janvier 2003 portant exécution de la loi du 19 décembre 2002 concernant le Registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, est complété par un tiret nouveau ayant la teneur suivante :

« - la section M reçoit les dossiers des mutuelles.

»

Art. 2.

À l'annexe J, sous la rubrique intitulée « Dépôts électroniques avec réquisitions », du même règlement, est ajoutée avant la dernière ligne une nouvelle ligne ayant la teneur suivante :

Type de réquisition	Immatriculation	Modification statutaire	Modification autre	Radiation
...	...	...	...	...
« Mutuelle	€ 14,61	€ 10,96	€ 10,96	€ 14,61 »

Art. 3.

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 4.

Notre ministre ayant la Justice dans ses attributions et notre ministre ayant la Sécurité sociale dans ses attributions sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

La Ministre de la Justice,
Sam Tanson

Château de Berg, le 14 novembre 2020.
Henri

Le Ministre de la Sécurité sociale,
Romain Schneider

